

Objektyp: **Advertising**

Zeitschrift: **Tracés : bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **134 (2008)**

Heft 07: **Suburbanité**

PDF erstellt am: **22.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

RENCONTRES ARCHITECTURALES DE LUCERNE

Les « Architekturgespräche Luzern 2008 », du 29 au 31 mai au Centre des congrès de Lucerne (KKL), seront consacrées à l'architecture comme instrument de labellisation (*branding*). Sous le titre « Architektur & Branding – oder die Suche nach dem Garten Eden », des conférenciers du monde entier aborderont ce thème du point de vue des architectes, des chercheurs, des entreprises et des représentants de collectivités publiques ou de sites emblématiques. La manifestation bénéficiera d'une traduction simultanée en anglais. Architecture et design figureront au cœur des débats. La question des dérives liées à l'usage de l'architecture comme outil de labellisation, soit pour établir la marque d'une ville ou d'un lieu, sera au centre des réflexions.

Avantages et risques

Selon les organisateurs, des exemples tels que Gehry à Bilbao, Prada et HdeM à Tokyo, Daniel Libeskind à Berlin et maintenant à Berne ou encore la WW Autostadt à Wolfsburg prouvent que, inscrit au cœur d'une stratégie de *bran-*

ding globale, le geste architectural est indéniablement porteur de succès pour les entreprises et les sites concernés, sans oublier les architectes. Les investisseurs minimisent leurs risques en mandatant des stars dont le nom évoque déjà une marque en soi. Cependant, toujours du point de vue des initiateurs du débat, les constructions iconiques qui en résultent se rapportent de moins en moins à leur contexte, le revers de la médaille se traduisant par une « physionomie » toujours plus interchangeable de villes globalisées, tout en brouillant la mainmise exercée par les promoteurs sur le paysage urbain.

Manifestations annexes

Des événements destinés à favoriser les contacts et les échanges viendront compléter le programme : des séminaires consacrés à la rencontre, un dîner de gala ainsi que diverses visites architecturales en ville de Lucerne et au KKL. La **sia** apporte sa caution intellectuelle à la manifestation et ses membres bénéficient de conditions de participation préférentielles. Programme et inscription sur <www.architecturetalks.ch>.

Jenny Keller

CERTIFICAT ÉNERGÉTIQUE

Les bâtiments suisses englobent près de la moitié de la consommation d'énergie et sont responsables d'une part déterminante des émissions de gaz à effet de serre. Pour trouver une solution uniforme au niveau national, la **sia** a élaboré le cahier technique SIA 2031 « Certificat énergétique des bâtiments ». Celui-ci estime la consommation énergétique par m² d'un bâtiment. Ces données devront dorénavant faire partie des annonces de vente ou de location, les personnes intéressées disposant ainsi d'une base de décision reposant sur les frais annexes et le confort. Les propriétaires seront renseignés sur les propriétés énergétiques de leurs immeubles. Le certificat fournira des indications judicieuses pour les rénovations, pour préparer les mesures à prendre en cas de travaux et évaluer les investissements intéressants.

La **sia** salue donc la motion « Introduction d'un certificat énergétique pour les bâtiments, obligatoire et uniforme pour toute la Suisse », transmise à une forte majorité par le Conseil des États. La transparence du marché immobilier est à ce prix. (SIA)

Toujours mieux informés

Grâce à des procédures simplifiées



OLMeRO « Soumissions » remet vos dossiers d'appels d'offre à qui de droit



Espace Projets, le système de gestion de projets en ligne. Axé sur les messages et leurs plans et annexes



Service de reprographie pour le traitement et la livraison de vos commandes de plans papier

ASSURANCE RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE

Jusqu'ici, seuls les architectes et les ingénieurs civils bénéficiaient des conditions négociées par la **sia**. Obtenu à l'issue de longs pourparlers, le contrat collectif conclu avec Helvetia Patria couvre dès 2008 tous les secteurs d'activité de la **sia**. En vertu des conditions cadres, le potentiel d'économies sur les primes peut s'élever jusqu'à 25%.

Une police d'assurance en responsabilité civile professionnelle couvre les prétentions résultant de dégâts dus à l'activité professionnelle. Cela inclut aussi le rejet de prétentions injustifiées, soit la protection juridique passive. L'assurance de base couvre les dommages matériels ou corporels, à l'ex-

clusion de ceux infligés aux ouvrages à construire ou existants. Pour assurer également la conception et la direction de projets, il est nécessaire de signer une convention spéciale complémentaire. Celle-ci couvre les dommages et défauts aux ouvrages ou parties d'ouvrages édifîés sur la base des plans établis par les personnes assurées ou sous leur direction, de même que les ouvrages existants sur lesquels l'assuré exerce une activité (transformation, rénovation, etc). La couverture des ouvrages inclut encore des atteintes strictement patrimoniales ne relevant pas de dommages matériels, corporels ou touchant aux ouvrages, par exemple des indemnités en cas de distance insuffisante aux limites. (SIA)

Les prestations

Outre la couverture des risques de base et la convention complémentaire pour les dommages aux ouvrages, le contrat collectif de la SIA offre les prestations suivantes :

- avancement de frais d'expertise jusqu'à concurrence de CHF 10 000.- ;
- couverture d'assurance étendue aux dessinateurs mandatés ;
- couverture des activités menées dans le cadre d'une communauté de concepteurs formée avec d'autres membres SIA / USIC pour une valeur totale de projet de un million ;
- couverture d'autres domaines de spécialité (chauffage/ventilation/installations électriques ou sanitaires) pour autant que ceux-ci soient effectués par un ingénieur qualifié diplômé d'une Haute école ;
- couverture de la responsabilité civile liée à la remise rémunérée ou gratuite de plans.

En complément au contrat cadre SIA, Helvetia offre la possibilité de conclure une assurance de projet. Des renseignements peuvent être obtenus auprès du courtier en assurances de la SIA, VZ Insurance Services AG.

Un calcul des primes, respectivement une offre, peuvent être obtenus via l'adresse www.sia.ch/assurances.



LevySidus – le style de vie sous sa plus belle forme.



Design mondialement acclamé, fonctionnalité parfaite, individualité sans limite et qualité suisse. Celles et ceux qui ont à cœur la qualité de vie et le confort d'habitation optimal seront ravis de la gamme exhaustive de produits d'avenir de **LevySidus** en matière d'interrupteurs et de dispositifs d'automatisme et de sécurité. **L'interrupteur à l'élégant design intemporel en forme de coussin** est disponible dans un large choix de couleurs et de matériaux. Les **prises de sécurité** garantissent une sécurité maximale avec un effort de montage minimal. **Le nouveau variateur** est une brillante prestation en termes de conception, de fonction et de technique.